

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION "ULB S'EXPOSE" 2023

Pour son édition 2023, « ULB s'expose » présentera des œuvres produites par des artistes membres de la Communauté universitaire. Les œuvres proposées par les participant-es peuvent être de divers mediums : dessins, peintures, sculptures, photos, installations, ...

Elles doivent faire l'objet d'un dossier de présentation, contenant

- Une mini-biographie de l'artiste / un mini CV artistique (éventuellement des illustrations de ses créations)
- Des photos de qualité des œuvres proposées pour l'exposition
- Leur description : titre, matériaux et techniques, dimensions, année de création et indication d'une valeur pour l'assurance

Le dossier doit être envoyé pour la date du 15 août à minuit au plus tard, sous forme de dossier numérique, à l'adresse mail : culture@ulb.be

Un jury professionnel sélectionnera les œuvres qui seront exposées.

Les artistes seront averti-es personnellement des décisions du jury au plus tard le 15 septembre 2023.

Les artistes autorisent l'ULB à utiliser les photos de leurs œuvres et les informations utiles, pour la communication de l'événement et pour la médiation de l'exposition.

Les frais liés à l'impression des œuvres sont à charge des artistes.

Les œuvres originales seront apportées par les artistes, après avoir convenu d'une date avec le service ULB Culture, entre le 28 septembre et le 8 octobre 2023 au bâtiment F1 du campus Solbosch pour permettre leur montage/installation dans la salle d'exposition Allende.

L'exposition se déroulera du 11 octobre (vernissage) au 15 décembre 2023 (dates à confirmer).

Les œuvres devront être récupérées par les artistes le 22 décembre 2023 au plus tard.